



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 119465

Texte de la question

M. Jean-François Mancel appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les bourses accordées par la ligue contre le cancer aux jeunes chercheurs. Celles-ci, accordées sur recommandation des conseils scientifiques, ont pourtant pour effet d'impliquer la création d'un contrat à durée déterminée, depuis une décision récente de son ministère. Cela a pour conséquence la nécessité de verser des cotisations sociales, représentant environ 56 % du montant de la bourse. Cela va contre les intérêts du développement de la recherche et détourne la volonté des donateurs qui souhaitent avant tout soutenir cette dernière. Il lui demande quelles mesures il entend prendre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119465

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2040